

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

Année 1860

(NOUVELLE SÉRIE.)

TOME SEPTIÈME.



LYON.

IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN, LIBRAIRE,
rue St-Pierre, 20.

PARIS.

CHEZ F. SAVY, LIBRAIRE,
rue Bonaparte, 20.

1860. — Février 1861.

DESCRIPTION
D'UNE
ESPÈCE NOUVELLE DE COLÉOPTÈRE
DE LA TRIBU DES **BUPRESTIDES**,

PAR.

E. MULSANT et Cl. REY.

(Presentee à la Société Linnéenne de Lyon, le 14 novembre 1859).

Aemacodera Revellerii.

Corps suballongé; entièrement d'un bleu foncé, avec les élytres d'un violet foncé; hérissé en dessus de poils noirs; garni en dessous de poils blanchâtres. Prothorax transverse; élargi jusqu'aux deux tiers, arrondi et rétréci ensuite; grossièrement et densément ponctué, avec la base finement striée. Élytres rétrécies presque en pointe dans leur seconde moitié; denticulées sur les côtés; à dix rangées striales de points ovales ou subarrondis, très-rapprochées longitudinalement. Intervalles à peu près aussi larges que les rangées, plans, rugueusement ponctués.

Long. 0,0097 à 0,0112 (4 1/3 à 5 l.) Larg. 0,0033 à 0,0045
(4 1/2 à 2 l.) à la base des élytres.

Corps suballongé; peu luisant. Tête d'un bleu noir; marquée de points médiocres, contigus, assez profonds, donnant chacun naissance à un poil noir, long, hérissé. Labre faiblement échancré. Yeux d'un fauve blond ou livide, au moins après la mort. Antennes prolongées jusqu'aux deux tiers des côtés du prothorax; de onze articles: le premier le plus long, trois fois aussi long que large, subcylindrique: les deuxième et troisième, presque égaux, submoniliformes: les quatrième à dixième graduellement subcomprimés, plus larges que

longs . plus sensiblement obtriangulaires et dentés au côté interne : le onzième obliquement ovoïde : d'un bleu noir : garnies de longs poils noirs : les cinq premiers luisants : les autres presque opaques et plus densément ponctués. *Prothorax* tronqué ou plutôt légèrement arqué en devant à son bord antérieur, avec les angles avancés, embrassant les côtés de la moitié postérieure des yeux ; élargi en ligne presque droite jusqu'aux deux tiers de ses côtés ; arrondi dans ce point et rétréci ensuite ; tronqué à la base ; muni à celle-ci d'un bord garni de fines stries longitudinales ; sans rebord et un peu replié en dessous sur les côtés ; deux fois et quart aussi large à la base qu'il est long sur son milieu : presque plan en dessus , avec les côtés convexement déclives ; d'un bleu noir, peu luisant ; marqué de points plus grossiers, plus profonds et aussi rapprochés que ceux de la tête, et donnant aussi chacun naissance à un poil noir, hérissé ; à peine rayé d'une ligne médiane plus distincte et creusé d'une fossette ponctiforme, postérieurement. *Écusson* à peine ou point apparent. *Élytres* aussi larges en devant que le prothorax à ses angles postérieurs ; quatre à cinq fois aussi longues que lui ; munies à la base d'un rebord étroit et finement strié ; faiblement rétrécies et presque en ligne droite jusqu'à la moitié de leur longueur, rétrécies ensuite plus sensiblement, très-étroites à l'angle sutural ; un peu ciliées ; denticulées sur les côtés, d'une manière surtout plus sensible dans leur seconde moitié ; un peu concaves longitudinalement (prises ensemble) sur leur moitié médiane, convexement déclives sur les côtés ; violettes ou d'un violet foncé un peu luisant ; offrant chacune dix rangées striales de points ovales ou subarrondis , très-rapprochés longitudinalement les uns des autres ; les trois ou quatre plus rapprochées de la suture presque en forme de stries : les cinq premières et la juxtamarginale, prolongées jusqu'à l'extrémité : les sixième et

septième graduellement plus courtes : les huitième et neuvième les plus courtes, prolongées jusqu'aux cinq sixièmes des étuis. *Intervalles* plans ; à peu près aussi larges que les rangées striales de points ; rugueusement marqués de points donnant chacun naissance à un poil noir , hérissé , incliné en arrière. *Dessous du corps* et *pieds* d'un brun foncé, un peu luisant ; garni de poils blanchâtres : le dessous du corps marqué de points ronds, presque contigus , assez gros : les *pieds* plus finement ponctués. *Tarses* garnis en dessous de poils fauves sur les quatre premiers articles.

Cette belle espèce a été découverte en Corse par M. Revelière , à qui nous l'avons dédiée.